

# REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

## **PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

*DP N°01 du 31/08/2023*

### Objet de la demande de propositions :

Recrutement de deux (02) cabinets (bureau d'étude) pour accompagner huit (08) communes dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement Agricole (PCDA).

Octobre 2023



# Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet : Demande de propositions n°01/ du 31/08/2023 relative au recrutement de deux (02) cabinets (bureau d'étude) pour accompagner huit (08) communes dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement Agricole (PCDA).**

**Méthode de sélection :** sélection fondée sur la qualité technique et sur le coût (SFQC).

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 20 octobre à 15 heures 30 minutes, dans la salle de conférence du MDGL, le Comité d'ouverture et d'évaluation (COE) a procédé à l'ouverture des propositions financières relatives au marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°020/MDGL/DC/SGM/PRMP /S-PRMP du 09/05/2023 portant mise en place du COE :

- Président : SALIFOU Abdel Smail I. A. K. ; PRMP/MDGL.
- Rapporteur : SEGBO Richard ; Assistant PRMP.
- Membres :
  - Le Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances du MAEP représenté par Monsieur Iliassou MEDE-MOUSSA ;
  - le Secrétaire Permanent de la CONAFIL représenté par Madame Kifayatou AROUNA.

Après l'analyse des propositions financières conformément aux clauses contenues dans la demande de propositions et suite aux négociations, chaque soumissionnaire ne pouvant qu'être attributaire que d'un seul lot, l'écart entre consortium RA2D-PIC et BES étant plus élevé, **consortium RA2D-PIC** a été retenu pour un montant TTC de **27 721 000** pour le lot2. KIWI a été retenu pour un montant TTC de **30 680 000** pour le lot1. Le délai d'exécution de la mission est de trois (03) mois.

Sous réserve de la validation de l'organe de contrôle compétent, ils sont déclarés attributaires provisoires et seront invités pour l'établissement du marché.

Les motifs du rejet des offres des autres soumissionnaires sont consignés dans le tableau ci-après :



Lot1

Numéro d'ordre	Soumissionnaires évincés	Montant de l'offre	Motif du rejet	Observations
1	Consortium RA2D-PIC	27 721 000	Il est déjà attributaire du lot2	

Lot2

Numéro d'ordre	Soumissionnaires évincés	Montant de l'offre	Motif du rejet	Observations
1	BES	29 000 000	Offre économiquement moins avantageuse	

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 20 minutes.

Fait à Cotonou, le 20 octobre 2023

*Ont signé :*

Le Président



Abdel Smail SALIFOU

Le Rapporteur



Richard SEGBO

Les membres



Kifayatou AROUNA



Iliassou MEDE-MOUSSA